

20
25

LEAFLET

LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

l'importance de l'adhésion à l'EFFAT



EFFAT

QU'EST-CE QUE EFFAT?

L'**EFFAT** est la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme et elle représente également les travailleurs et travailleuses domestiques. Elle voit le jour le 11 décembre 2000, après la fusion de deux fédérations de syndicats européens : l'ECF-IUF et l'EFA.

L'**EFFAT** est une organisation de syndicats indépendants et démocratiques, qui représentent les travailleurs et travailleuses des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, du tourisme, du travail à domicile et des secteurs, services et activités qui y sont liés, sur le territoire européen.

La fédération rassemble

121 dans **41**
syndicats indépendants et démocratiques présents pays en Europe,

elle défend les intérêts de plus de

2.6 MILLIONS
de membres et
30 MILLIONS
de travailleurs et travailleuses.

L'**EFFAT** est membre de la Confédération européenne des syndicats (CES) et joue le rôle d'organisation régionale de l'Union internationale

des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA).





ORGANISATION INTERNE



LES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE L'EFFAT sont :

- le **congrès**, qui se tient tous les cinq ans ;
- le **comité exécutif**, qui se réunit habituellement deux fois par an.



LES ORGANES EXÉCUTIFS DE L'EFFAT sont :

- le **groupe de coordination** : ce groupe est composé de président·es de secteurs et de comités, aux côtés des représentant·es des grandes affiliées. Il sert d'organe de consultation et a la responsabilité de surveiller la mise en œuvre des décisions.
- Le **comité exécutif** : ses membres supervisent la mise en œuvre des décisions.
- Le **secrétariat**, qui comprend le/la secrétaire général·e, les secrétaires de secteur, le/la chargé·e des politiques d'entreprise et tout personnel supplémentaire ; le secrétariat gère les

activités quotidiennes de l'organisation. Le/la secrétaire général·e est le/la représentant·e officiel·le de la Fédération.

- Les **assemblées générales de secteur** : celles-ci sont établies dans chaque secteur : agriculture, alimentation, boissons et tabac, et travail à domicile. Leur principal objectif est de mettre au point des stratégies sectorielles et de mettre en œuvre des politiques et des décisions au sein de leurs domaines respectifs.



L'EFFAT DISPOSE ÉGALEMENT DE COMITÉS PERMANENTS POUR :

- les femmes
- les jeunes
- les entreprises transnationales

Le comité exécutif peut définir des **groupes de travail** pour aborder des enjeux spécifiques : le dernier Congrès organisé en 2024 a établi, par exemple, un *groupe de travail sur le recrutement et le renouvellement syndicaux*.



OBJECTIFS DE L'EFFAT

L'EFFAT a pour mission de forger de la **solidarité transnationale**, en s'assurant que les travailleurs et travailleuses et leurs syndicats parlent d'une seule voix sur le lieu de travail et sur les défis et priorités communes qui touchent nos secteurs.

Nous œuvrons à organiser, renforcer et amplifier la force collective des travailleurs et travailleuses partout en Europe.

Les **statuts** 2025-2029 de l'EFFAT précisent les **principaux objectifs de la Fédération** :

- créer une Europe plus équitable et plus sociale ;
- renforcer le pouvoir des syndicats ;
- défendre et améliorer les droits fondamentaux individuels et collectifs, établis à l'échelle européenne et à l'échelle internationale ;
- améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs-ses employé-es dans ses secteurs ;
- promouvoir une transition juste.

Le renforcement des capacités syndicales, le recrutement syndical et la solidarité transfrontalière sont au cœur de toutes les activités de l'EFFAT et de ses organisations membres.

Nous mettons ces principes en action en :

- représentant nos affilié-es auprès de la **direction centrale des sociétés transnationales** ;
- promouvant nos priorités et notre programme politique auprès des **institutions européennes** ;
- établissant un dialogue avec **les organisations patronales à l'échelle de l'UE**.



PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'EFFAT

L'**EFFAT** se focalise sur :



LE SOUTIEN AUX LUTTES ET AUX CAMPAGNES DE NOS AFFILIÉ-ES

Nous soutenons nos affilié-es dans leurs luttes à l'échelle de l'entreprise mais aussi du secteur, en leur offrant de l'aide et de la solidarité, dans les cas de restructuration, par exemple.



LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DES SYNDICATS

Nous lançons des projets de recrutement et de renforcement des capacités.



LA PROMOTION D'UNE EUROPE PLUS ÉQUITABLE POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Nous luttons contre le dumping social, les mauvaises conditions de

travail et le travail précaire. Nous promouvons la négociation collective, nous lançons des campagnes et formulons des demandes politiques pour créer une Europe plus équitable pour les travailleurs et travailleuses (voir le [Manifeste de l'EFFAT](#) à l'occasion des élections européennes de 2024).

Ces dernières années, plusieurs demandes concrètes de l'EFFAT ont été reflétées dans les politiques et législations européennes. Parmi nos accomplissements :

- l'**inclusion de la conditionnalité sociale** dans la politique agricole commune (PAC) ;
- l'inclusion des franchises dans la **directive sur le devoir de vigilance** ;
- la **directive européenne sur les salaires minimums adéquats**, qui vise à aborder le problème des travailleurs et travailleuses pauvres en Europe, et renforcer les négociations collectives ;
- la **directive sur le travail via les plateformes**, qui vise à s'attaquer au pseudo-travail indépendant, à réguler l'économie des plateformes et à veiller à la protection des travailleurs et travailleuses des plateformes.



PARLER D'UNE SEULE VOIX

Par l'adoption d'une position unie sur les questions européennes et transnationales, et par la définition de nos actions au sein de sociétés transnationales.



LA NÉGOCIATION AU NOM DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

En nous impliquant activement dans le dialogue social et les négociations transnationales avec les sociétés et les fédérations patronales européennes.



JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LE DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL EN UE

Depuis de nombreuses années, l'EFFAT est impliquée dans le dialogue social sectoriel avec les associations patronales européennes de l'agriculture (GEOPA-COPA), l'alimentation et la boisson (FoodDrinkEurope), le sucre (CEFS), l'hôtellerie et la restauration (HOTREC) et la restauration collective (FoodServiceEurope).

L'EFFAT a également établi une coopération constructive avec les organisations patronales européennes du secteur du travail domestique (EFFE et EFSI).



LA COORDINATION ET L'ÉTABLISSEMENT DE COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS

L'EFFAT entretient des relations productives avec la direction centrale

de nombreuses sociétés transnationales. En outre, l'EFFAT joue un rôle clé dans la création et le soutien des comités d'entreprise européens au sein de ses secteurs affiliés.

L'EFFAT a établi **plus de 135 comités d'entreprise européens** et :

- propose des formations et un soutien technique ;
- aide à négocier des accords de comités d'entreprise européens de haute qualité ;
- s'assure de la présence d'au moins un ou une coordinatrice pour soutenir les activités courantes ;
- aide les membres des comités d'entreprise européens à parler d'une seule voix ;
- veille à ce que les comités d'entreprise européens servent d'outil syndical efficace pour soutenir nos affilié-es ;
- nomme des coordinateurs et coordinatrices de l'EFFAT, désigné-es par le comité exécutif de l'EFFAT.

Le secrétariat fournit également une assistance juridique, des formations et un accompagnement quotidien à son réseau de coordinateurs et coordinatrices représentant l'EFFAT au sein des comités d'entreprise européens et des sociétés transnationales. En autonomisant les comités d'entreprise européens, l'EFFAT veille à ce que les travailleurs et travailleuses aient une voix réelle, par-delà les frontières.



L'ENJEU DU SECTEUR DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION ET DU TOURISME

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Du point de vue économique comme du point de vue social, **le tourisme est un secteur crucial et stratégique.**

Il s'agit là d'un secteur capable de stimuler le développement régional et de **contribuer à la croissance** d'autres secteurs de l'économie. Il représente près de **10 % du PIB de l'UE**, ce chiffre étant même plus élevé dans certains pays, notamment en Croatie (24,9 %), à Chypre (21,9 %), en Grèce (20,6 %), en Autriche (15,4 %) et en Espagne (14,6 %).

Le secteur du tourisme est également **primordial en termes d'emplois**, il représente **9 % de tous les emplois en Europe**, et dans certains pays, cette proportion est bien supérieure : 25 % en Croatie et à Chypre, et 20 % en Grèce.

Une part significative de la main-d'œuvre du tourisme étant des jeunes (13 %), des ressortissant-es étranger-es (15,6 %) et des femmes (59 %), **le tourisme joue un rôle clé dans l'intégration des jeunes travailleurs et travailleuses et des travailleurs et travailleuses mi-**

grant-es sur le marché du travail et dans la promotion de l'égalité des genres.

Toutefois, malgré son importance, le secteur s'est principalement reposé sur **un modèle économique fondé sur les intérêts financiers à court terme et la maximisation des profits.**

Même si le secteur a démontré une certaine résilience suite à la crise de 2008-2010, il a été durement frappé par la pandémie de COVID-19. Entre 2019 et 2021, l'emploi dans le secteur européen de l'hôtellerie-restauration a chuté de 16,6 % (ELA, 2024), en raison de fermetures généralisées et d'un tourisme réduit. Nombre de travailleurs et travailleuses ont quitté le secteur et ne sont pas revenu-es. Aujourd'hui, le secteur fait face à d'importantes pénuries de main-d'œuvre, exacerbées par :

- de mauvaises conditions de travail et des bas salaires ;
- un travail précaire et non déclaré ;
- des horaires décalés et des violations du droit du travail.

Ces conditions rendent ce secteur moins attractif, en particulier pour les travailleurs et travailleuses jeunes, migrant-es et peu qualifié-es. Par conséquent, le roulement de personnel est intense et la qualité de l'emploi continue de figurer parmi les plus faibles en UE (enquête de l'Eurostat sur les forces de travail, 2022).

L'EFFAT appelle à des actions urgentes pour améliorer les conditions de travail et redonner de l'attrait au secteur.





INITIATIVES DE L'EFFAT

Dans le sillage de la pandémie, l'EFFAT a joué un rôle actif dans le secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, en travaillant aux côtés des institutions européennes afin de promouvoir un modèle nouveau, durable et socialement responsable, tout en défendant la relance du secteur.

Publié le 3 juillet 2020, le [document d'orientation](#) précise **la vision de l'EFFAT pour l'avenir du secteur du tourisme**.

Celui-ci doit se focaliser sur la promotion de la stabilité et de la qualité de l'emploi, en investissant dans le capital humain, les qualifications et la formation, pour parvenir à la durabilité économique tout en veillant à la santé et à la sécurité. Cette vision appelle à un réinvestissement des bénéfices pour garantir une croissance durable, encourager à la fidélité des visiteurs et visiteuses, diversifier les offres, réduire la saisonnalité et susciter l'innovation autour d'une transition numérique équitable. En outre, elle vise à minimiser les impacts sur l'environnement, à générer davantage de valeur ajoutée pour la société dans son ensemble, et à veiller à une redistribution plus équitable des bénéfices entre entreprises du tourisme, touristes, destinations, communautés locales et travailleurs et travailleuses.

Des propositions du même ordre ont été avancées dans [la prise de position de l'EFFAT](#) en juin 2022 intitulée « Lutter contre la pénurie de main-d'œuvre dans l'hôtellerie-restauration-tourisme en améliorant l'attractivité des emplois ».

Les propositions mettent l'accent sur l'amélioration des conditions de travail, comme avec la sécurité sur le lieu de travail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les qualifications et la formation, mais aussi les niveaux de rémunération, en renforçant la négociation collective et la syndicalisation de segments de main-d'œuvre qui sont habituellement difficiles à recruter, tels que les travailleurs et travailleuses migrant-es, jeunes et saisonnier-es.

De juin 2023 à mai 2025, l'EFFAT a coordonné un projet co-financé par l'UE baptisé *Stronger Hospitality* (renforcer la capacité des syndicats dans le secteur hôtellerie-restauration-tourisme pour permettre un dialogue social sectoriel plus solide - numéro de projet 101102331). Le projet visait à renforcer le dialogue social au sein des secteurs de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, ainsi qu'à consolider la capacité des syndicats au sein de ces secteurs pour aborder les différents défis rencontrés.

Il aborde les causes profondes de l'usage répandu des formes d'emploi atypiques et des bas salaires dans le secteur hôtellerie-restauration-tourisme en Europe, des facteurs qui aggravent les fortes pénuries de main-d'œuvre. Parmi ces causes se trouvent notamment les caractéristiques structurelles du secteur (le caractère saisonnier d'un grand nombre d'activités), un dialogue social sectoriel et une négociation collective médiocres voire inexistants, et de faibles taux d'adhésion syndicale.

Les résultats du projet, ainsi qu'un recueil de bonnes pratiques et recommandations en vue de renforcer le dialogue social dans le secteur de l'hôtellerie-restauration ont été partagés avec les affilié-es lors du congrès de l'EFFAT à Valencia, qui s'est tenu du 26 au 28 novembre 2024.

En 2024, nous avons également travaillé en collaboration avec nos homologues à l'échelle européenne. Le 19 mars 2024, l'EFFAT et l'HOTREC ont publié une [déclaration commune](#) proposant des solutions pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Selon l'EFFAT et l'HOTREC, le renforcement du dialogue social et des négociations collectives sur les conditions d'emploi - en mettant en œuvre les récentes directives et recommandations européennes - peut aider à améliorer les conditions de travail et l'image du secteur. En outre, l'EFFAT et l'HOTREC maintiennent que la promotion de l'éducation et de la formation est un moyen efficace de réduire le roulement de personnel et d'offrir des perspectives de carrière intéressantes au sein du secteur.

Enfin, elles appellent à l'implication des partenaires sociaux dans la gouvernance, la mise en œuvre et le suivi d'un cadre de travail de protection de la mobilité de la main-d'œuvre pour les travailleurs et travailleuses migrantes venant d'autres pays, visant à résoudre les problèmes de pénurie de personnel via des initiatives telles que le Réservoir européen de talents.



REJOINDRE L'EFFAT : POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

L'EFFAT s'engage à renforcer les syndicats nationaux dans nos secteurs

Par le biais de prises de position, de projets financés par l'UE, de nouvelles initiatives, de projets de renforcement des capacités et d'actions coordonnées, l'EFFAT renforce la capacité des syndicats et promeut la négociation collective. Notre but est d'améliorer les conditions de travail, créer des emplois de qualité et réduire le roulement du personnel au sein des secteurs de l'EFFAT.

En rejoignant l'EFFAT, votre syndicat fera partie de l'un des plus grands réseaux européens de syndicats de l'alimentation, de l'agriculture, du tourisme, du travail à domicile et des secteurs qui y sont liés. En rejoignant l'EFFAT, vous ajoutez votre voix à la nôtre et ensemble, nous parlerons d'une voix forte aux institutions et organisations patronales européennes.



**L'UNION,
FAIT
LA FORCE.**



Note sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

Certaines des photographies et illustrations présentées dans ce document ont été créées ou améliorées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle générative, dans le but de garantir une cohérence visuelle, une représentation inclusive et des images de haute qualité.

Toutes les images générées par IA ont été soigneusement sélectionnées et validées manuellement afin de refléter les valeurs de dignité, de multiculturalisme et de professionnalisme qui sont au cœur de l'identité de la FSESP.

L'utilisation de l'intelligence artificielle a été strictement limitée à des fins visuelles et de communication et n'implique aucune reproduction ou référence à des personnes réelles.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Si rejoindre l'EFFAT vous intéresse,
contactez-nous :



European Federation of Food, Agriculture and Tourism Trade Unions

ORGANISATION RÉGIONALE AU SEIN DE L'UITA
MEMBRE DE LA CES

AVENUE LOUISE, 130A
1050 BRUSSELS

Ph +32 (0) 2 218 77 30
F +32 (0) 2 218 30 18
EMAIL effat@effat.org
WEB www.effat.org

Suivez-nous sur :



@EFFAT



[effat_org](https://www.instagram.com/effat_org)



[EFFATPress](https://www.facebook.com/EFFATPress)



[@effat.org](https://twitter.com/effat.org)



Funded by
the European Union